



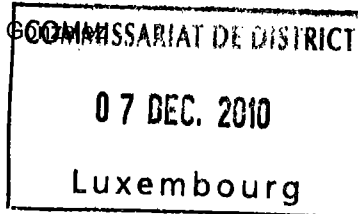
LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Intérieur  
et à la Grande Région

Direction des Affaires Communales

Luxembourg, le 6 décembre 2010

Références: **D/41/2007**

Affaire suivie par : Claudine B...



Monsieur le Commissaire de district  
à  
**LUXEMBOURG**

**Concerne : VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE**

**Objet : Extension de l'école à Lallange et construction d'une structure d'accueil – Devis supplémentaire**

**Coût suivant devis supplémentaire : 1.560.000 €**


**Délibération du conseil communal du 19 novembre 2010**

Monsieur le Commissaire de district,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la délibération du 19 novembre 2010 aux termes de laquelle le conseil communal d'Esch-sur-Alzette a approuvé le devis supplémentaire au montant de 1.560.000 € relatif au projet d'extension de l'école à Lallange et de construction d'une structure d'accueil, alors qu'une partie des éléments du devis en question était en effet imprévisible lors de l'établissement du devis initial.

Toutefois, je tiens à souligner que le devis supplémentaire contient également des points qui auraient parfaitement pu figurer dans le devis initial. Il y a dès lors lieu d'inviter les autorités communales à porter plus de soin à l'élaboration de devis initiaux à l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire de district, l'expression de mes sentiments très distingués.

 **Service : Secrétariat**  
**ESCH** Esch/Alzette, le  
**10 DEC. 2010**

Pour le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,  
Le Premier Conseiller de Gouvernement

Serge SANDT